

DÉLIBÉRATION N°DL20250053 DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU MARDI 15 AVRIL 2025**

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 04/04/2025 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 29 présents, 10 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h40) ; M. Alexandre CIGNA ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Francis NGOH NGANDO (à compter de 18h50) ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI (jusqu'à 23h28) ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU (de 18h47 à 23h15) ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT (à compter de 19h46) ; M. Romain PIPIER (de 18h48 à 23h40) ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT (jusqu'à 00h30) ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 00h22) ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL ;

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT (à compter de 23h40)
M. Yves ALAMERCERY a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE
M. Francis NGOH NGANDO a donné procuration à Mme Aline MOUSEGHIAN (jusqu'à 18h50)
Mme Abila CIPRIANI a donné procuration à M. Régis CADEGROS (à compter de 23h28)
Mme Dudu TOPALOGU a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 18h47, et à compter de 23h15)
Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h46)
M. Romain PIPIER a donné procuration à Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER (jusqu'à 18h48 et à compter de 23h40)
Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY
Mme Juliette BOULLIAT a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à compter de 00h30)
M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX (à compter de 00h22)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

NOVACIÉRIES AMÉNAGEMENT DES ABORDS NORD - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS VERT

Mme Aline MOUSEGHIAN expose ce qui suit :

Dans le cadre du Fonds vert, la commune de Saint-Chamond sollicite une subvention pour le projet urbain des abords Nord de Novaciéries au titre du recyclage des friches.

Les abords Nord de Novaciéries marquent une entrée de ville importante de Saint Chamond notamment pour l'accès au centre-ville et à la ZAC de Novaciéries.

Sur ce secteur urbain, il s'agit de connecter les deux polarités (Novaceries, centre-ville) en proposant une programmation urbaine cohérente et harmonieuse. L'enjeu fondamental est que ce site joue pleinement son rôle de rotule urbaine grâce à sa programmation (activités, services, logements) et la qualité des aménagements urbains proposés (voiries, places, stationnements).

Ce secteur de la ville, situé en Quartier Politique de la Ville, fait face à de nombreuses problématiques et défis qu'il convient de traiter.

Comme dans toute intervention de recyclage foncier, le coût de cette opération est très important et nécessite l'accompagnement par des partenaires financeurs. Aujourd'hui, la commune de Saint-Chamond sollicite l'État par le biais du Fonds vert sur la phase de préparation du foncier. Cette phase en amont de l'aménagement comprend les acquisitions, les études notamment techniques, les études environnementales, les travaux de remédiation et de démolition.

La phase aménagement urbain et construction des programmes interviendra plus tardivement dans le process et fera l'objet d'une recherche de financement ultérieure.

Le coût prévisionnel de la phase préparation de foncier s'élève à 6 651 700 € HT. Le déficit prévisionnel est estimé à 4 115 025 € HT.

La commune sollicite le Fonds vert pour diminuer ce déficit opérationnel et ainsi permettre la mutation de ce secteur selon le plan de financement annexé.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 33 voix pour,

2 contre M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT

4 abstentions Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT

DÉCIDE :

- **d'approuver** le projet d'aménagement des abords Nord de Novaceries et de son plan de financement dans le cadre du Fonds Vert,

- **de donner** pouvoir à Monsieur le Maire, ou son représentant, pour signer les documents relatifs à cette demande de financement dans le cadre du Fonds Vert 2025.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 16/04/2025



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne